

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 82.462.303, un actif net de D : 82.256.180 et un bénéfice de la période de D : 1.186.109.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 avril 2025

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2025

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Portefeuille-titres	4	<u>41 751 862</u>	<u>41 624 476</u>	<u>44 781 286</u>
Obligations et valeurs assimilées		37 847 486	38 248 695	41 488 277
Titres OPCVM		3 904 376	3 375 781	3 293 009
Placements monétaires et disponibilités		<u>40 655 336</u>	<u>27 514 107</u>	<u>23 988 646</u>
Placements monétaires	5	35 000 333	20 426 105	20 931 119
Disponibilités		5 655 003	7 088 002	3 057 526
Créances d'exploitation	6	<u>55 104</u>	<u>665 552</u>	<u>17 712</u>
TOTAL ACTIF		<u>82 462 303</u>	<u>69 804 135</u>	<u>68 787 644</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	163 256	143 728	148 726
Autres créditeurs divers	8	42 866	5 461	5 106
TOTAL PASSIF		<u>206 123</u>	<u>149 189</u>	<u>153 832</u>
ACTIF NET				
Capital	9	75 611 691	64 152 376	64 042 612
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		5 415 318	4 406 349	537
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 229 170	1 096 222	4 590 663
ACTIF NET		<u>82 256 180</u>	<u>69 654 946</u>	<u>68 633 811</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>82 462 303</u>	<u>69 804 135</u>	<u>68 787 644</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Not e</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	694 787	747 820	3 117 669
Revenus des obligations et valeurs assimilées		694 787	747 820	2 918 894
Revenus des titres OPCVM		-	-	198 775
Revenus des placements monétaires	11	425 655	176 734	859 211
Revenus des prises en pension		184 170	273 001	1 293 829
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 304 611	1 197 555	5 270 709
Charges de gestion des placements	12	(163 849)	(144 322)	(603 943)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 140 762	1 053 234	4 666 766
Autres charges	13	(21 819)	(21 282)	(92 090)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 118 943	1 031 952	4 574 676
Régularisation du résultat d'exploitation		110 228	64 270	15 986
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 229 170	1 096 222	4 590 663
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(110 228)	(64 270)	(15 986)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		49 688	55 304	154 732
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		17 479	5 841	(115 528)
RESULTAT DE LA PERIODE		1 186 109	1 093 097	4 613 880

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2024</i>	<i>Année 2024</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>1 186 109</u>	<u>1 093 097</u>	<u>4 613 880</u>
Résultat d'exploitation	1 118 943	1 031 952	4 574 676
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	49 688	55 304	154 732
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	17 479	5 841	(115 528)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(5 036 194)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>12 436 260</u>	<u>8 208 430</u>	<u>8 702 707</u>
Souscriptions			
- Capital	75 064 558	37 485 797	256 086 820
- Régularisation des sommes non distribuables	26 954	17 504	(28 912)
- Régularisation des sommes distribuables	5 842 252	2 892 447	15 527 438
Rachats			
- Capital	(63 568 950)	(29 869 569)	(248 569 011)
- Régularisation des sommes non distribuables	(20 648)	(13 232)	43 780
- Régularisation des sommes distribuables	(4 907 905)	(2 304 516)	(14 357 409)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>13 622 369</u>	<u>9 301 527</u>	<u>8 280 393</u>
ACTIF NET			
En début de période	68 633 811	60 353 419	60 353 419
En fin de période	82 256 180	69 654 946	68 633 811
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	622 213	549 111	549 111
En fin de période	733 900	623 170	622 213
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>112,081</u>	<u>111,775</u>	<u>110,306</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,61%</u>	<u>1,70%</u>	<u>6,79%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres					
Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2025 à D : 41.751.862 et se détaille ainsi :					
Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées			36 021 070	37 847 486	46,01%
	Obligation de sociétés		13 985 210	14 570 841	17,71%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	196	12 255	12 988	0,02%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	333 253	346 869	0,42%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9	13 500	1 080 000	1 122 250	1,36%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 060 672	1,29%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	495 000	507 434	0,62%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	31 000	1 085 000	1 092 589	1,33%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	234 000	250 432	0,30%
TN0007310535	HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	19 000	381 178	392 996	0,48%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	2 690	106 524	106 836	0,13%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	1 200 000	1 201 408	1,46%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A TF 10.70% 5 ANS	19 330	1 933 000	2 087 130	2,54%
TNR0O99VZUY8	TL 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	600 000	622 864	0,76%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-02 TF10.5 % 5 ANS	50 000	5 000 000	5 225 570	6,35%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	525 000	540 804	0,66%
	Emprunts national		15 426 560	16 117 741	19,59%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021-CAT-B	12 500	1 250 000	1 316 060	1,60%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T-2 2022 -B 9.35% TF	250	25 000	26 470	0,03%
TNNI3UPDY012	EMP NAT T-2 2023 -A 9.75% TF	10 000	100 000	106 752	0,13%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	12 000 000	12 537 943	15,24%
TNVI299YK4C1	EMP NAT T-3 2023 -A TMM+1.7%	100 000	975 000	1 022 184	1,24%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	927 092	1,13%
TNGVARQJO7Y7	EMP NAT T-4 2023 -A 9.75% TF	17 656	176 560	181 239	0,22%
	Bons du trésor assimilables		6 609 300	7 158 904	8,70%
TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	1 994 945	2,43%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 163 959	6,28%
Titres OPCVM			3 571 921	3 904 376	4,75%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	8 450	926 883	1 072 863	1,30%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	13 000	2 007 980	2 022 098	2,46%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	50 051	69 915	0,08%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	300 087	438 640	0,53%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	150 745	0,18%
TN0003600418	SANADETT SICAV	1 297	142 315	150 116	0,18%
	TOTAL		39 592 991	41 751 862	50,76%
	Pourcentage par rapport au total actifs				50,63%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2025 à D : 35.000.333 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Période	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% actif net
TN6CHA6LTS9 TNOEYFG1TVJ3 TNN59835E4L2 TNT8JXUMY0B7 TNVUDSNEQJT4 TNZ9919UNML8	<u>Certificats de dépôt</u>		20 509 994	20 605 785	25,05%
	Certificat de dépôt AB au 04/04/2025 (au taux de 8,99%)	10 jours	4 990 036	4 997 011	6,07%
	Certificat de dépôt BTL au 07/04/2025 (au taux de 9,75%)	20 jours	6 969 830	6 990 949	8,50%
	Certificat de dépôt AB au 10/04/2025 (au taux de 8,99%)	20 jours	498 012	499 105	0,61%
	Certificat de dépôt BTL au 23/04/2025 (au taux de 9,75%)	30 jours	496 776	497 636	0,60%
	Certificat de dépôt AB au 29/04/2025 (au taux de 8,99%)	50 jours	1 980 269	1 988 950	2,42%
	Certificat de dépôt BNA au 29/01/2026 (au taux de 9,99%)	350 jours	5 575 071	5 632 133	6,85%
	<u>Comptes à terme</u>		6 150 000	6 227 796	7,57%
	Placement BTL au 14/08/2025 (au TMM)	360 jours	260 000	270 247	0,33%
	Placement BT au 05/06/2025 (au TMM)	360 jours	240 000	252 386	0,31%
	Placement BTL au 17/11/2025 (au TMM)	361 jours	150 000	153 441	0,19%
	Placement BH au 05/02/2026 (au taux fixe de 10,74%)	350 jours	5 400 000	5 450 846	6,63%
	Placement BTL au 10/02/2026 (au TMM)	365 jours	100 000	100 876	0,12%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		8 150 000	8 166 752	9,93%
	Pension livrée BTL au 02/04/2025 (au taux de 9,10%)	16 jours	900 000	903 362	1,10%
	Pension livrée BTL au 03/04/2025 (au taux de 9,10%)	16 jours	250 000	250 872	0,30%
	Pension livrée BTL au 04/04/2025 (au taux de 9,10%)	16 jours	550 000	551 781	0,67%
	Pension livrée BTL au 07/04/2025 (au taux de 9,10%)	17 jours	750 000	752 056	0,91%
	Pension livrée BTL au 08/04/2025 (au taux de 9,10%)	15 jours	1 050 000	1 052 090	1,28%
	Pension livrée BTL au 10/04/2025 (au taux de 9,10%)	16 jours	1 800 000	1 803 138	2,19%
	Pension livrée BTL au 11/04/2025 (au taux de 9,10%)	16 jours	800 000	801 195	0,97%
	Pension livrée BTL au 14/04/2025 (au taux de 9,10%)	18 jours	850 000	851 060	1,03%
	Pension livrée BTL au 15/04/2025 (au taux de 9,10%)	18 jours	1 200 000	1 201 197	1,46%
	TOTAL		34 809 994	35 000 333	42,55%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				42,44%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2025 à D : 55.104, contre un solde de D : 665.552, à la même date de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BT A	27 228	37 747	8 601
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	22 350	3 000	1 600
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	1 985
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (1)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (1)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AET ECH échu et non payé ⁽²⁾	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Remboursement de la première tranche par MAC SA ⁽²⁾	(1 400 000)	(800 000)	(1 400 000)
Intérêts à recevoir sur billet de trésorerie AET ECH ⁽²⁾	-	19 279	-
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	55 104	665 552	17 712

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA a payé la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023 ; et la deuxième tranche de 600 KDT, a été encaissée le 20 Juin 2024.

Les intérêts ont été décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10%/an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2025 à D : 163.256, contre D : 143.728, à la même date de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Rémunération du gestionnaire	163 256	143 728	148 726
Total	163 256	143 728	148 726

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2025 à D : 42.866 , contre D : 5.461, au 31/03/2024 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Redevance du CMF	6 799	5 461	5 106
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	36 067	-	-
Total	42 866	5 461	5 106

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2025, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2024</u>			
Montant			64 042 612
Nombre de titres			622 213
Nombre d'actionnaires			1 321
<u>Souscriptions réalisées</u>			
Montant			75 064 558
Nombre de titres émis			729 299
Nombre d'actionnaires nouveaux			26
<u>Rachats effectués</u>			
Montant			(63 568 950)
Nombre de titres rachetés			(617 612)
Nombre d'actionnaires sortants			(54)
<u>Autres mouvements</u>			
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres			49 688
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres			17 479
Régularisation des sommes non distribuables			6 305
<u>Capital au 31-03-2025</u>			
Montant			75 611 691
Nombre de titres			733 900
Nombre d'actionnaires			1 293

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres					
Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2025 à D : 694.787 , contre D : 747.820 pour la même période de l'exercice 2024 se détaillant ainsi :					
			Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<u>Revenus des obligations</u>			<u>278 547</u>	<u>293 829</u>	<u>1 043 424</u>
- Intérêts			278 547	293 829	1 043 424
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>			<u>416 240</u>	<u>453 991</u>	<u>1 875 470</u>
- Intérêts des BTA et emprunt national			416 240	453 991	1 875 470
<u>Revenus des titres OPCVM</u>			<u>-</u>	<u>-</u>	<u>198 775</u>
- Dividendes			-	-	198 775
TOTAL			694 787	747 820	3 117 669
Note 11 : Revenus des placements monétaires					
Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2025 à D : 425.655, contre D : 176.734 pour la même période de l'exercice 2024, se détaillant ainsi :					
			Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts des billets de trésorerie			-	11 934	22 426
Intérêts des comptes à terme			122 771	118 961	482 681
Intérêts des dépôts à vue			24 513	2 470	34 606
Intérêts des certificats de dépôt			278 371	43 370	319 498
TOTAL			425 655	176 734	859 211
Note 12 : Charges de gestion des placements					
Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 163.849 , contre D : 144.322 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, et se détaille ainsi :					
			Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Rémunération de gestionnaire			163 849	144 322	603 943
TOTAL			163 849	144 322	603 943
Note 13 : Autres charges					
Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 21.819, contre D : 21.282, pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent ainsi :					
			Période du 01/01 au 31/03/2025	Période du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Redevance du CMF			18 358	16 170	67 669
Services bancaires et assimilés			-	15	68
Commission sur pensions livrées (*)			3 461	5 096	24 353
TOTAL			21 819	21 282	92 090
(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.					

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.